

xiv^e siècle. Tel est, notamment, un arrêt du Parlement de l'année 1302, auquel, par une erreur de typographie sans doute, on avait donné à tort la date de 1402. En 1328, on constate que cette école est en pleine prospérité ; les professeurs sont nombreux ; les plus connus sont : Humbert de Vaux, Anselme de Durchia, Jean d'Autun, Gérard du Curtil. De 1385 à 1400, plusieurs actes donnent encore à Pierre Bulle le titre de *legum professor*. C'est à cette époque que le Chapitre de Saint-Jean établit des cours de droit dans le cloître, afin de pourvoir aux lacunes de cet enseignement, car on ne confère plus de grades à Lyon. Mais au commencement du xv^e siècle, tout disparaît. Le Consulat ne se préoccupe plus que de l'établissement des foires franches à Lyon. Et c'est seulement au commencement du xvi^e siècle qu'apparaissent quelques professeurs de droit, notamment Jean de Gray, qui publie plusieurs ouvrages de droit, tels que le *Traité des Servitudes de Cépola*, mais dont l'enseignement n'eut pas un caractère officiel. A cette époque, le seul professeur qui ait laissé quelque trace à Lyon, est François Ferry, dont Antoine de Govéa se félicite d'avoir suivi les leçons.

Séance du 8 mai 1900. — Présidence de M. Ollier. — Hommages à l'Académie : 1^o *Vade mecum du médecin expert* (2^e édit.), par M. Lacassagne ; 2^o *La Liberté de l'Enseignement devant la Chambre*, par M. Edouard Aynard ; 3^o *Louis de Maugiron*, par M. de Terrebasse. — M. Vachez donne lecture de son travail intitulé : *L'Académie de Lyon au commencement du XVIII^e siècle*, devant servir d'introduction au volume publié par l'Académie sous ce titre : *Le deuxième Centenaire de l'Académie de Lyon*. L'Académie de Lyon fut fondée en 1700, par sept amis des sciences et des lettres, dont Brossette nous a conservé les noms dans la lettre qu'il adressa à Boileau, le 10 avril de cette même année. Elle tint d'abord ses séances chez l'un de ses membres, Camille Falconnet. Ces réunions furent interrompues, pendant quelque temps, par suite de la mort ou de l'absence de trois de ses membres. Elles furent reprises, quand Trudain fut nommé intendant à Lyon. On se réunit d'abord dans son hôtel, puis chez M. Laurent Pianelli de la Valette, puis encore chez le président Laurent Dugas, l'un de ses fondateurs, avant que l'archevêque Paul de Neufville de Villeroy donnât asile à la Compagnie dans son Palais archiépiscopal, en 1717. Après que des lettres patentes de l'année 1724 eurent reconnu légalement la Compagnie, le Corps